

part au conseil de sa recommandation quant à l'embauche d'un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) de constituer un comité de recrutement chargé de procéder à l'analyse de chacune des candidatures reçues, de recevoir en entrevue les candidatures retenues et de faire ses recommandations au conseil quant à l'embauche d'un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier;
- 2) que ce comité soit composé de quatre membres, à savoir :
 - Deux consultants externes
 - Madame Sylvie Harvey
 - Monsieur Gaétan Perron
 - Deux élues de la Municipalité
 - Madame Linda McDuff
 - Madame Nicole Bouchard;
- 3) que Madame Sylvie Harvey agisse à titre de personne ressource du comité de recrutement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20-11-205 Mandat de Mme Sylvie Harvey

ATTENDU que le directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité a remis sa démission le 2 novembre 2020;

ATTENDU qu'afin de pourvoir à ce poste, la municipalité a formé un comité de recrutement par l'adoption de sa résolution numéro 20-11-204;

ATTENDU que le conseil considère opportun de retenir les services d'une ressource externe afin de mener le processus d'embauche du nouveau directeur général et secrétaire-trésorier;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) de retenir les services de Mme Sylvie Harvey à titre de consultante afin d'agir comme personne ressource lors des travaux du comité de recrutement formé par la municipalité et ce, conformément à l'offre de services transmise à la municipalité;
- 2) que le mandat confié à Mme Sylvie Harvey comprend notamment l'analyse des candidatures reçues, la participation aux rencontres des candidats retenus et l'élaboration des recommandations du comité, le tout, en collaboration avec les membres du comité de recrutement.
- 3) de retenir également les services de M Gaétan Perron à titre de consultant externe afin d'appuyer Madame Harvey lors des travaux du comité de recrutement formé par la municipalité et ce, conformément à l'offre de services transmise à la municipalité;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

AUTRES SUJETS

20-11-206 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU
que la séance extraordinaire soit levée à 21h37.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

François Lessard, sec.-trésorier

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
